

Les électeurs seront appelés aux urnes pour renouveler les exécutifs départementaux et régionaux. Deux assemblées de proximité aux compétences très importantes, mais souvent méconnues.

Un an après des élections municipales inédites en deux temps – épidémie oblige – les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes les dimanches 13 et 20 juin, si la situation sanitaire le permet évidemment.

L'objectif sera de renouveler pour six ans les conseils départementaux et régionaux. Deux collectivités locales saluées par les Français pour leur réactivité face au Covid-19, selon une enquête du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Il est vrai qu'à l'instar des communes, Départements et Régions s'occupent pleinement de la vie quotidienne des habitants, en matière d'éducation, de transports, d'aides sociales...

Pour les partis politiques, ces élections – surtout les Régionales – seront l'occasion de jauger leurs forces à dix mois du scrutin présidentiel : LR et PS confirmeront-ils leurs bons scores des municipales ? Assistera-t-on à une nouvelle percée des écologistes ? Le RN remportera-t-il une région ? En Marche fera-t-il encore de la figuration ? Réponses dans 96 jours...

Yves-Marie ROBIN.

Les pouvoirs des Départements et des Régions

